



VERDUN, le 5 décembre 2011

Lettre aux Chefs d'Entreprise

Tél. : 03.29.83.44.22.  
Fax : 03.29.83.44.23.  
E-mail : [mairie@ville-verdun.fr](mailto:mairie@ville-verdun.fr)  
Site : [www.verdun.fr](http://www.verdun.fr)

Affaire suivie par : DG/5500

Objet : Lettre aux chefs d'entreprise pour la création d'une communauté d'agglomération sur le Nord Meusien

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

**L'avenir de votre entreprise est en jeu.**

La création d'une Communauté d'Agglomération sur le Nord Meusien constitue un enjeu de plusieurs millions d'euros de plus par an : entre 3,6 et 5,4 M€ selon le périmètre retenu.

De 3,6 à 5,4 millions d'euros de plus pour la collectivité, cela signifie de 3,6 à 5,4 millions d'euros pour les meusiens. Tous les ans.

De 21,6 millions à 32,4 millions d'euros de plus en 6 ans, durée d'un mandat communal et intercommunal, c'est-à-dire la période sur laquelle on est engagé.

De 21,6 millions à 32,4 millions d'euros de pouvoir d'achat. De 21,6 millions à 32,4 millions d'euros pour les entreprises. De 21,6 millions à 32,4 millions d'euros pour faire tourner la machine économique : marchés pour les entreprises, salaires pour les employés, réinjectés dans l'économie locale.

De 21,6 millions à 32,4 millions d'euros d'équipements et de services supplémentaires pour la population.

Et ce résultat est obtenu par la seule dotation directe de l'état pour la création d'une Communauté d'Agglomération (C.A), à savoir un regroupement de plus de 50 000 habitants, au lieu d'une Communauté de Communes de 40 500 habitants. Il faut ajouter à cette dotation, les économies d'échelle qui seront inévitablement générées par la mutualisation des services.

Est-ce qu'il est acceptable de laisser passer – sans réagir - une telle opportunité ? surtout dans une période de crise comme celle que nous connaissons. Alors que le Sud Meusien a d'ores et déjà cette opportunité.

.../...

Est-qu'une fois de plus le Nord Meusien va laisser passer sa chance ?

Depuis plusieurs mois, la ville de Verdun n'a pas ménagé ses efforts pour convaincre de la nécessité impérieuse de créer cette communauté d'agglomération plutôt que d'entériner la proposition du préfet.

Les maires du Nord Meusien en majorité ont dit non au préfet mais tous n'ont pas encore dit oui à une communauté d'agglomération. Nous avons obtenu des délais mais le rejet du projet préfectoral n'est pas définitif.

Certains disent : « l'argent n'est pas tout ». Comment peut-on avancer pareil argument alors que nous vivons une crise financière qui n'en finit pas et que le chômage ne cesse de progresser dans notre département exsangue ?

C'est avec de l'argent que l'on construit des écoles, que l'on entretient les routes et que l'on met en place des transports. Et c'est grâce à cet argent que les entreprises qui réalisent les travaux, recrutent et paient leurs salariés et font vivre tout un territoire. Ce n'est pas avec des discours et des déclarations de bonne entente et de repli sur soi.

Nous dépendons tous les uns des autres: des travaux réalisés à Clermont-en-Argonne permettront de faire vivre une entreprise domiciliée à Etain et qui emploie des salariés résidant à Damvillers et Verdun. Donc même les communes qui ne seraient pas immédiatement dans la C.A du Nord Meusien, ont tout intérêt à vouloir sa création pour leurs habitants.

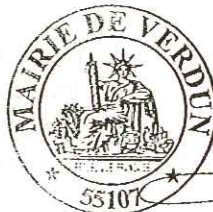
Nous n'avons tout simplement pas le droit de laisser passer cette opportunité de développer notre territoire, ce serait le trahir. Evitons la honte, demain, face à nos enfants, d'avoir manqué de courage et de clairvoyance

Il nous faut donc convaincre tous ceux qui ne le sont pas encore du bienfait de la création de cette C.A.

Les entreprises, leur avenir, leur santé financière sont au cœur de cet enjeu. **Elles doivent faire entendre leurs voix avec force, et s'engager en intervenant auprès des élus et du Préfet afin que soit créée une Communauté d'agglomération sur le Nord Meusien.**

Une rubrique intercommunale sur ce dossier est consultable sur notre site internet ([www.verdun.fr](http://www.verdun.fr) page d'accueil / rubrique en un clic > pour une Communauté d'Agglomération)

Je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Le Maire,

Arsène LUX

PJ : pour information, en copie, lettre ouverte adressée à Mme le Préfet suite à l'Assemblée Générale de la Chambre des Métiers de la Meuse.